

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 23219
Numéro SIREN : 500 869 961
Nom ou dénomination : A.SCOTT IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2023 sous le numéro de dépôt 122826

Ce n'est que la forme
Quet

A. SCOTT IMMOBILIER
48 rue Volta – 75003 PARIS
Sarl au capital de 88 000 €
Siret 500 869 961 00010 – NAF 6831Z

**DECISION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2023**

Madame Anne-Brigitte MAURAS OQUET, propriétaire de la totalité des 176 parts du capital de la société, en conséquence, associée unique, également gérante de la société,

RAPPELLE L'ORDRE DU JOUR :

- dissolution anticipée de la société au 30 juin 2023,
- désignation du liquidateur,
- siège social de la liquidation,
- pouvoir pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION :

L'associée unique décide de dissoudre par anticipation la société à compter du 30 juin 2023.

DEUXIEME RESOLUTION :

À compter de cette même date, l'associée unique est nommée liquidateur pour la durée de la liquidation. Elle déclare accepter ce mandat et certifie ne pas être sous le coup des interdictions prévues par les lois et règlements en vigueur.

TROISIEME RESOLUTION :

Le siège social de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur : 77 boulevard Suchet – 75016 PARIS, où la correspondance et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être adressés et notifiés.

QUATRIEME RESOLUTION :

Le liquidateur bénéficie des pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et attribuer le solde éventuel à l'associée unique sous réserve des dispositions des articles L. 237-1 et suivants du Code de Commerce.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par l'associée unique et gérante.

Fait à Paris, le 28 juin 2023

Quet